



L'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) assure la scolarisation des élèves des communes de Corcelles-le-Jorat, Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Montpreveyres, Ropraz, Savigny, Servion, Vucherens Vulliens et Syens, au sein des différents collèges des communes

Afin de sécuriser les passages pour piétons à l'arrivée et à la sortie des élèves et pour renforcer l'équipe existante, nous recherchons

Un patrouilleur – euse remplaçant (e)

Missions principales : Sécuriser le passage piéton en face du bâtiment communal de Savigny, aux heures de début et de fin d'école, soit aux environs de 08H15, de 12H00, de 14H00 et de 15H30 (tournus), excepté les vacances scolaires.

Lieux de travail : Savigny

Profil souhaité : Disponibilité aux heures de début et de fin des classes,
Avoir 18 ans révolus et jouir d'une bonne réputation,
Apte à travailler par n'importe quel temps,
Ponctuel,
Facilité de contact avec les enfants.

Rémunération : A l'heure, au tarif recommandé par le BPA (bureau de prévention des accidents) et la Gendarmerie, soit Fr. 28.--/heure.

Formation : Une formation est dispensée préalablement par la prévention routière de la Police de l'Est lausannois.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Renseignements : M. Louis Pipoz, Délégué de Savigny au Comité de direction de l'ASIJ,
 079 293 64 02

Les dossiers de candidature correspondant au profil souhaité sont à adresser à :

ASIJ - case postale 85, 1083 Mézières

ou par courriel : cd.asij@gmail.com